

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 au 23 mai 2008**

« POURQUOI FAVORISER LA PARTICIPATION DES DIFFERENTS TYPES D'ACTEURS ? »

Table ronde

Animateur, M Jean Bosco BOUYER, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, DGCID / Direction des Politiques de Développement / Bureau des politiques éducatives et de l'insertion professionnelle

Intervenants :

- M Stéphane AUROUSSEAU, agriculteur, administrateur à l'Institut de formation des acteurs du monde agricole et rural (IFOCAP), France
- M Alpha BAYO, ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Guinée
- M Mohamed BOUTATA, Chef Projet, Maroc
- M Alain MBAYE, chargé de programme, Bureau d'appui à la coopération Sénégal-Suisse, Sénégal

Jean Bosco BOUYER.

Après avoir présenté les quatre intervenants de la table ronde en précisant qu'ils se présenteront eux même plus en détail ainsi que leur fonction et la structure qu'ils représentent, Jean Bosco Bouyer prononce quelques mots pour amorcer le débat.

Le thème de la seconde conférence du Réseau FAR est celui du rôle des acteurs autour la question de la formation professionnelle en milieu rural. Ces acteurs appartiennent à des structures dont les missions et la culture sont loin de se recouvrir totalement.

Dans l'intervention qui vient de précéder notre table ronde, André GAURON proposait une des quatre clefs de réussite d'une formation professionnelle bien menée : « le pilotage partenarial avec les acteurs professionnels ». Cependant, le dialogue entre acteurs doit-il porter prioritairement et que sur la seule formation professionnelle ? Il est reconnu que les organisations professionnelles agricoles, si elles évoquent l'importance de la formation des producteurs, ne l'inscrivent par forcément dans l'agenda de leur négociation avec l'Etat et la communauté internationale. Ne s'agit t'il pas avant tout, pour l'Etat et les OPA, de définir en concertation les priorités politiques de développement rural et social?

Si au cours des trois demi-journées qui viennent de s'écouler, on perçoit, à l'évidence, que chacun s'accorde sur la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs autour de la question de la formation professionnelle en milieu rural, ceci pose bien des questions que je me propose d'organiser en trois temps pour nos échanges :

- un premier tour sur les raisons de la participation des acteurs : selon vous, chacun avec l'Histoire et les objectifs de la structure que vous représentez, quelle bonne raison – une seule – invoqueriez-vous pour justifier votre engagement en faveur de la formation professionnelle en milieu rural ?
- en second lieu, sur les actions des acteurs : dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de formation sur quel(s) segment(s) du processus doivent intervenir les acteurs que vous représentez ?
- enfin sur les conditions – je veux dire le cadre et les règles qui régissent la participation des acteurs ; cadre négocié entre acteurs et in fine garanti par l'Etat : comment, selon vous, organiser les processus d'identification, de concertation et de négociation ?

Première question donc : selon vous, quelle bonne raison – une seule – invoqueriez-vous pour justifier votre engagement en faveur de la formation professionnelle en milieu rural ?

Stéphane AUROUSSEAU.

La formation est essentielle en ce sens qu'elle accompagne l'action. La formation pour la formation n'a pas de sens. Le préalable est de bâtir un projet politique. La politique de formation est alors une des composantes de ce projet politique et elle vise à permettre aux hommes et aux femmes d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de la politique de développement voulue.

L'IFOCAP est né de la prise de conscience d'une génération d'hommes qui estimaient qu'ils leur manquait le minimum de connaissance « universitaires » devant leur permettre d'assumer leur statut de leaders professionnels auprès des représentants de l'Etat et des collectivités, mais aussi auprès des dirigeants qu'ils recrutaient dans leurs organisations et coopératives. Ces hommes qui avaient quitté l'école très jeunes pour retourner aux champs, on eu l'intuition que rien ne serait possible en matière de progrès social et d'émancipation sans des formations de rattrapage intensives, c'est ainsi qu'est né l'IFOCAP à la fin des années 50, avec sa formation emblématique « le stage longue durée » de 3 mois sans discontinuer.

Mais la formation intervient aussi – et c'est la raison d'être de l'institut que je représente, l'IFOCAP – en amont du projet pour permettre aux leaders qui ont, ou qui devraient avoir, des responsabilités dans l'écriture de ce projet d'être à la hauteur de la tâche, de tenir leur rang. La formation apporte à ce moment là les éléments de réflexion (philosophiques, économiques, politiques, historiques) qui doivent enraciner l'engagement et aussi tous les éléments qui permettent de bâtir le projet avec le plus de clairvoyance et d'efficacité possible. En ce sens, l'IFOCAP forme des hommes d'action susceptibles d'agir sur les problèmes de leur temps.

Alphaba BAYO.

Un dispositif de formation agricole et rurale prend appui sur les priorités et les engagements sociopolitiques de l'Etat. Leur formulation repose sur une volonté gouvernementale clairement exprimée, tant dans les énoncés que dans un appui financier. Cette volonté gouvernementale est assortie d'un partenariat national et d'un partenariat international.

Le partenariat national (les administrations locales et régionales, les employeurs, les syndicats et les associations professionnelles, les représentants du secteur informel, les représentants des groupes sociaux y compris les femmes etc.) vise à définir les orientations et à fixer les priorités en tenant compte des besoins locaux et régionaux de tous les acteurs de la société.

Alain MBAYE.

L'option de la coopération suisse, dans son appui à la formation des acteurs ruraux au Sénégal, est claire : favoriser leur égal accès à différents niveaux de décision déterminant leur développement économique et social. Il s'agit en effet, à travers des actions spécifiques de formation et d'information, de leur donner les capacités de s'impliquer aussi bien individuellement que collectivement dans l'amélioration de leurs conditions de vie tant économiques, sociales ou politiques.

Jean Bosco BOUYER.

Seconde question sur les actions des acteurs : dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de formation sur quel(s) segment(s) du processus doivent intervenir les acteurs que vous représentez ?

Stéphane AUROUSSEAU.

La réponse est apportée en partie dans ce que j'ai dit précédemment. Il faut rajouter deux points, le premier étant que les projets de politique agricole pour leur réussite supposent une appropriation et une déclinaison par les paysans à l'échelon local et nous accompagnons de ce fait également les groupes localement à quelque échelon que ce soit du territoire.

La seconde réponse c'est aussi que la définition d'une politique qui rencontre à la fois l'intérêt général et les besoins des paysans supposent un engagement et une capacité à convaincre le pouvoir politique et à s'entendre avec lui sur l'intérêt général. Dans une démocratie il n'est pas toujours nécessaire de s'engager en politique pour faire entendre la voix de ceux que l'on représente. Il n'empêche que l'IFOCAP a compté dans ses stagiaires des hommes et des femmes qui se sont parfois engagés en politique, l'un d'eux Michel Debatisse ayant même été secrétaire d'Etat. Mais dans un Etat moins démocratique ou les paysans pèsent encore beaucoup dans la démographie, ils ont une grande légitimité à s'engager en politique et la formation de responsable doit leur apporter les compétences et le goût de s'engager aussi loin qu'il le faut au service de la cause à servir.

Ce qui donne du sens à cet engagement c'est l'idée beaucoup travaillée à l'IFOCAP selon laquelle rien de ce qui me concerne ne doit me laisser indifférent, à partir du moment ou quelqu'un ou quelque structure, quelque part prend une décision qui me concerne, qui concerne le devenir de mon exploitation de ma famille, je dois me donner les moyens d'être présent ou représenté au plus près de ce lieu et de celui qui prendra ces décisions. C'est un acte de liberté que de m'engager pour que d'une manière ou d'une autre mon avis soit versé au débat.

Alphaba BAYO.

J'ai souligné tout à l'heure l'importance des acteurs nationaux. Toutefois, il ne faudrait pas oublier le partenariat international (les bailleurs de fonds, les agences d'exécution, la coopération bi et multilatérale, les organismes internationaux) qui vise à soutenir les actions de refondation des dispositifs de formation agricole et rurale.

L'État a ainsi un rôle de leader à assumer, tout en étant à l'écoute, tant des besoins que des possibles façons de faire, le partenariat ne pouvant se construire sans un certain partage.

La définition des rôles, des pouvoirs et des responsabilités des acteurs au niveau des instances locales et régionales vise à favoriser la participation effective des divers partenaires, en fait de tous les acteurs qui peuvent aider les dispositifs de formation à remplir leurs missions.

Pour que les dispositifs de formation s'inscrivent harmonieusement dans la perspective du développement économique et social des régions et que les formations nécessaires à ce développement soient accessibles dans la région et pour la région, il convient de favoriser la participation des instances politiques d'une part, mais aussi celle des secteurs informel et formel ainsi que celle des milieux communautaires et associatifs car c'est l'ensemble de leur connaissance de la région qui permet de cerner les besoins en formation.

Mohamed BOUTATA.

Quel(s) rôle(s) et comment habiliter les acteurs?

Je crois que cela implique en tout premier lieu de bien distinguer deux catégories d'acteurs du dispositif de formation professionnelle agricole et rurale :

1. premièrement, les acteurs « endogènes », incluant les jeunes stagiaires, les lauréats et leurs parents en tant que premiers clients du système, les leaders au niveau de l'administration centrale et les responsables au niveau des écoles de formation professionnelle agricole et enfin les formateurs et les personnels de support ;
2. deuxièmement, les acteurs « exogènes » regroupant les associations professionnelles et celles de la société civile, le secteur privé (les exploitants et chefs d'entreprises agricoles et para- agricoles) local, régional, national et international, les élus locaux, régionaux et nationaux, les centres de recherche et les établissements d'enseignement supérieur.

La stratégie d'implication des acteurs doit tenir compte de cette diversité, de leurs préoccupations et de leurs attentes par rapport au dispositif de la formation professionnelle agricole.

Alain MBAYE.

Il est bien entendu que les différentes catégories d'acteurs ne peuvent intervenir qu'en fonction de leur vécu, de leurs expériences et de leurs prérogatives (plus ou moins reconnues) dans le domaine de la formation. Il est important dans cette perspective de considérer la place centrale des bénéficiaires des formations dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de formation les concernant. Il s'agit de favoriser leur prise d'initiative et de reconnaître leur position de maître d'ouvrage dans les formations qui leur sont proposées.

Parmi les acteurs principaux à considérer, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile telles que les plates-formes paysannes. Ces acteurs sont de plus en plus impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques concernant le secteur agricole et rural soit à travers des compétences qui leur sont conférées (collectivités territoriales dans le cadre des politiques de décentralisation) soit parce qu'ils constituent une force de proposition (organisations paysannes).

Les besoins en renforcement des capacités et en réflexion stratégique pour ces acteurs se font sentir à plusieurs niveaux depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre effective des politiques de formation. Dans ce sens, l'appui des partenaires au développement est surtout sollicité pour la mise à disposition d'outils, de méthodes, de référentiels et cadres d'intervention qui permettent à chaque acteur institutionnel, selon sa posture et ses prérogatives, de développer ses analyses et stratégies pour les confronter à celles des autres. Le principe d'appuis différenciés doit aussi permettre de renforcer les capacités de chacun des acteurs dans le rôle qui lui est le plus reconnu : il peut s'agir de la formulation des besoins de formation, de l'interpellation, du contrôle et du suivi pour ce qui concerne les OP ou de régulation et de pilotage concerté pour ce qui concerne les collectivités territoriales.

Troisième question enfin : sur les conditions – le cadre et les règles qui régissent la participation des acteurs - comment, selon vous, organiser les processus d'identification, de concertation et de négociation ?

Stéphane AUROUSSEAU.

L'entente entre les acteurs sur un projet suppose que chacun soit suffisamment ouvert aux désirs de l'autre.

Quand il s'est agi de développer l'agriculture française au lendemain de la seconde guerre mondiale, la génération de mes grands parents était très peu réceptive aux discours sur la modernisation. A quoi bon s'endetter pour acheter des engrais, construire des bâtiments ou du matériel, le paysan nourrissait sa famille par son travail et la fourniture des besoins des parisiens le laissait relativement indifférent.

Par contre, il aspirait au progrès social, avoir le confort à la maison, la salle de bain, l'électroménager, la reconnaissance sociale. Et ce fut les termes du contrat négocié entre les pouvoirs publics de l'époque et le CNJA, la productivité contre le progrès et l'ascension sociale pour les agriculteurs.

Le coup de génie dont on voit et regrette qu'il peine à se renouveler aujourd'hui, ce fut d'être capable de co-construire un projet qui rencontre à la fois l'intérêt général du pays et les aspirations particulières d'un corps social.

Alphaba BAYO.

Si un juste équilibre doit être recherché entre la nécessaire direction de l'État et les possibilités d'action au niveau régional, la participation de tous les acteurs à la vie et au fonctionnement des dispositifs de formation est garante d'une appropriation locale et régionale et de l'adaptation des formations aux réalités du milieu.

Mohamed BOUTATA.

La réussite de la rénovation de la formation professionnelle agricole suppose l'implication et la participation dynamique de tous les acteurs, chacun dans sa qualité, mais tous convergent vers le même résultat : faire des dispositifs de la formation professionnelle agricole des outils au service du développement économique et social du monde rural.

Ce qui appelle plusieurs conditions :

- développer une vision d'avenir fédératrice autour des changements à opérer, des moyens et des résultats à atteindre : il faut agir en même temps au niveau des individus et des organisations ;
- un leadership de qualité au niveau central et des établissements de la formation professionnelle agricole (EFPA) ;
- des formateurs professionnalisés et disposant des conditions de base pour réussir leur mission, l'écart en termes de résultats entre les plus performants et les moins performants est impressionnant (jusqu'à 50% d'écart!) ce qui implique :
 - le recrutement de personnes compétentes ayant bénéficié d'une formation initiale et continue avec un encadrement pédagogique de qualité et des ressources didactiques suffisantes ;
 - des professionnels impliqués dans les activités de formation et de mise à jour des programmes des EFPA, des formules diverses sont à envisager tenant compte des droits et obligations de chaque partie et des intérêts communs.

Mais aussi plus largement :

- des organismes de financement mobilisés autour de l'encouragement à l'entrepreneuriat, à plus d'éducation à l'entrepreneuriat ;
- de la société civile autour du partenariat pour le développement économique et social ;
- des lauréats capables de s'engager dans des activités concrètes visant à développer des habiletés et comportements nécessaires pour être autonomes en matière de recherche d'emploi et de gestion de carrière : l'autonomie, l'esprit d'initiative, la capacité à communiquer efficacement, la prise de décisions, la confiance en soi, et l'habileté dans les relations interpersonnelles etc.
- des donateurs et partenaires de développement qui travaillent en commun pour :
 - apporter leur soutien financier et l'assistance technique à l'élaboration et au développement des politiques et stratégies nationales pertinentes ;
 - financer la recherche et soutenir les initiatives de plaidoyer en faveur de la FPA ;
 - soutenir le renforcement des capacités dans le secteur ;
 - aider à l'identification et à la dissémination des best practices en FPA ;
 - soutenir les initiatives pour entreprendre les changements nécessaires dans les dispositifs de formation professionnelle.

Alain MBAYE.

L'analyse concertée et l'élaboration d'une vision partagée des stratégies de formation constituent une option privilégiée. C'est ainsi que sont encouragés, à plusieurs niveaux d'intervention des acteurs, les cadres de concertations, de pilotage et de contrôle sur la formation. Ces cadres peuvent prendre plusieurs formes : pôles régionaux de formation, pôles de services, pôles de développement...expériences qui sont actuellement en cours dans l'appui à la mise en œuvre de la SNFAR au Sénégal.

Il ne faut pas occulter que la systématisation de la concertation doit d'abord se développer à l'interne des institutions ou organisations. Une grosse difficulté de mise en œuvre des cadres de concertations inter acteurs ou institutions réside souvent dans le fait que les acteurs qui y sont invités développent rarement une culture de concertation systématique à l'interne de leur organisation et de ce fait ne sont pas habitués à des approches consensuelles dans leur recherche de solutions.

En conclusion

Jean Bosco Bouyer remercie les participants à cette table ronde et souligne les volontés exprimées par chacun d'eux pour être partie prenante de la co-construction de la formation. Ensemble de volontés multiples qui constituent une volonté politique – cette volonté politique tant évoquée lors des ateliers de la matinée.